

CERNAY / VIEUX-THANN

Sus aux robiniers le long de la Thur sauvage

À l'appel du Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace, une quinzaine de bénévoles ont participé samedi 20 août à un chantier nature sur le site de la Thur sauvage, entre Vieux-Thann et Cernay. L'opération vise à conserver la biodiversité d'un site modelé par la dynamique fluviale naturelle de la rivière.

Le geste n'est pas évident au début, mais Claude, passé maître dans le maniement de l'outil, montre à Anne, Valentin et Lucie, comment cercler un robinier faux-acacia. Tous sont bénévoles et ont répondu à l'invitation du CEN Alsace. Ils mettent la main à la pâte afin de contribuer à la conservation d'un espace naturel remarquable dont Claude Peter est le conservateur attitré. « La Thur sauvage, c'est un site de 100 hectares entre Cernay et Vieux-Thann protégé par un arrêté de protection de biotope, dont 57,5 hectares sont gérés par le CEN Alsace », expose Louis Thiebaut, technicien protection foncière et gestion d'espaces naturels au Conservatoire, venu superviser le chantier.

« Sur 2,5 km, la Thur a gardé une dynamique fluviale naturelle. Elle présente une ripisylve (forêt des berges, NDLR) en état de conservation remarquable avec tous les stades de boisement : essences pionnières



Cerclage des troncs de robiniers faux-acacias, essence envahissante, sur le site naturel de la Thur sauvage, dont la gestion est confiée au Conservatoire d'espaces naturels (CEN). Photo DNA/Grégoire GAUCHET

comme le saule et l'aulne, frênes et peupliers, ainsi que la dernière évolution, le chêne. Il y a aussi une pelouse alluviale riveraine qui n'a jamais été labourée. C'est une mosaïque naturelle, qui alterne des zones super drainantes, du fait du sous-sol en galets, et d'autres plus grasses, là où les sédi-

ments s'accumulent. »

Ici, la dynamique naturelle de la rivière est toujours en place

Cet habitat ouvert et ses niches écologiques différenciées sont propices à la pie-grièche, à la laïche précoce ou encore à la

gagée à spathe et bien d'autres espèces. Mais l'expansion naturelle des robiniers menace de les condamner. Raison pour laquelle, dans le cadre du plan de gestion des lieux, propriétés de la Collectivité européenne d'Alsace (42 hectares), d'un agriculteur (15 ha) et du CEN (0,5 ha), les bénévoles se con-

centrent sur l'essartage de 3 000 m² de pelouses colonisées par les faux-acacias.

« Le cerclage sera suivi en 2023 du coupage des arbres. Si on les abat directement, les souches feraient des rejets et des dragons. Le cerclage affaiblit l'arbre, qui concentre ses forces sur sa cicatrisation sans

faire de rejets », détaille le technicien du CEN.

Pendant qu'Anne, Valentin, Lucie et Claude s'attaquent aux robiniers, d'autres bénévoles, parmi lesquels Christian Durr et Armand André, travaillent sur deux autres chantiers : le défrichage d'une clairière envahie par la renouée du Japon, le broyage de branches coupées. « Les milieux alluviaux sont de véritables portes ouvertes pour les plantes invasives », souligne Louis Thiebaut.

Pour contrecarrer l'expansion de celles-ci, le CEN Alsace table sur les chantiers... et sur la collaboration de cheuvas. « Grâce à une convention avec un agriculteur, un pâturage extensif a été mis en place, qui favorise entre autres la conservation d'un trèfle très rare qu'on ne trouve qu'ici en Alsace. »

Le prochain chantier nature proposé par le CEN en partenariat avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges aura lieu le 17 septembre dans un milieu cette fois-ci clairement montagnard, le col du Haag, où il s'agira d'entretenir les lisières.

G.6.

PARTICIPER contact@censervatoire-sites-alsaciens.eu ; www.servatoire-sites-alsaciens.eu

VALLÉE DE SAINT-AMARIN

Valoriser les activités de pleine nature

Entre montagnes, crêtes et forêts, les possibilités de randonnées sont multiples dans la vallée de Saint-Amarin. La communauté de communes et le Club vosgien unissent leurs efforts pour mieux les faire connaître du public.

La vallée de la Thur possède d'indéniables atouts naturels et touristiques. Encore faut-il le faire savoir et le faire connaître. C'est cet objectif commun que se sont fixé la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin (CCVSA) et le Club vosgien de la Vallée de Saint-Amarin.

Augmenter la visibilité et la lisibilité de l'offre de randonnée, c'est la priorité pour le service tourisme de la CCVSA. Odile Kraft, chargée de mission pour les activités pédestres, Oriane Munsch, chargée de mission pour le vélo, Camille Hansberger, référente à l'accueil du service tourisme, s'y emploient quotidiennement avec enthousiasme. « La valorisation des activités de pleine nature est un axe de travail prioritaire du pôle tourisme de la Vallée de Saint-Amarin », souligne Cyrille Ast, président de la CCVSA.



À l'office du tourisme de Saint-Amarin, un nouveau portique met en avant des randonnées pédestres. Photo L'Alsace/Joseph PETER

Outre la promotion des activités pédestres par des moyens numériques téléchargeables, le papier reste toujours d'actualité et est très demandé par les touristes, qui apprécient cartes, fiches de balades et de randonnées.

Un portique réalisé avec le bois de la vallée

Lorsqu'ils franchissent la porte de l'office de tourisme, les vacanciers découvrent à présent un portique

en bois servant de support promotionnel aux activités du Club vosgien et aux balades proposées par l'office. Bernard Zschernig, membre bénévole du Club vosgien, est le concepteur de ce portique « entièrement réalisé avec du bois de la vallée », tient-il à préciser. La commune de Fellerling a offert 3 m³ de résineux au Club vosgien. Bernard Zschernig a scié les grumes et procédé à l'assemblage du portique. « Le toit en bardeau m'a demandé le plus de travail

technique, je suis globalement satisfait de mon travail », indique le menuisier bénévole.

Marie Coutrot et Etienne Haller, chargés de communication au Club vosgien, sont satisfaits des axes complémentaires de promotion de l'offre pédestre dans la vallée de Saint-Amarin. « Cette action concrétisée à nouveau le fructueux partenariat qui lie depuis longtemps la CCVSA et le Club vosgien », conclut Cyrille Ast. J.P.

MASEVAUX-NIEDERBRUCK

La fête paysanne fait son grand retour

Le monde paysan de la vallée de la Doller sera à nouveau à l'honneur lors de la 12^e fête paysanne organisée le dimanche 28 août par l'association « L'agriculture au gré des saisons ».

Autour de la salle polyvalente de Masevaux, la manifestation sur le thème « La basse-cour à poils et à plumes » accueillera les visiteurs de 10 h à 18 h, avec des animaux, une trentaine de stands de producteurs locaux (charcuterie, fromages, glaces...), de productions artisanales (bijoux, cloches, etc.), une exposition de vieux tracteurs, du matériel agricole, ainsi que des démonstrations de forge, de travail du bois et de débroussaillage.

Des animations pour les jeunes sont prévues, dont des balades à dos de poney proposées par le club du Haut Bois de Mortzwiller, et une

animation musicale assurée par le groupe Dollerländer de Guewenheim, qui fera danser le public. Seront également présents les apiculteurs et aviculteurs, les arboriculteurs et propriétaires forestiers, qui présenteront leur passion.

Des stands de restauration serviront des merguez, printanières, frites, burgers montagnards, pâtisseries et boissons. Pour midi, un menu sera servi dans la salle à partir de 12 h 30 : jambon braisé, pommes boulangères et poêlée de légumes, tarte maison et café, pour 16 €, à réserver au 03.89.38.88.00 ou sur place.

Jean-Marie RENOIR

Y ALLER Fête paysanne, dimanche 28 août, de 10 h à 18 h, à la salle polyvalente de Masevaux-Niederbruck. Entrée libre.



La fête paysanne est l'occasion pour les enfants de découvrir et d'approcher les animaux de la ferme. Photo L'Alsace/J.-M.R.

68M-L01 12